

tenue sous la présidence de Monsieur Descombes, assisté(e)
de Monsieur Le Bonniec et Monsieur Le Roux, Conseillers
En présence de Monsieur Moulinier, Rapporteur public
Monsieur Riaud, Greffier

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2204645	RAPPORTEUR: Monsieur Gilbert Descombes
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 13 juillet 2022 du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest portant refus d'agréer une candidature au concours externe de gardien de la paix du 21 septembre 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître CARLUIS CHARLES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST	
02)	DOSSIER N° 2205581	RAPPORTEUR: Monsieur Gilbert Descombes
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du directeur de l'Agence nationale du traitement automatisé des infractions (ANTAI) portant refus de communication d'un cliché photographique d'une infraction reprochée par un avis de contravention le 29 juin 2021 et d'enjoindre à l'ANTAI de communiquer le document sollicité	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISE DES INFRACTIONS	
Observateur	COMMISSION D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2306999	RAPPORTEUR: Monsieur Gilbert Descombes
Titre de l'affaire	Demande de condamner l'Etat à l'indemniser des préjudices subis en raison de son exposition à l'inhalation de poussières d'amiante dans l'exercice de ses fonctions sans bénéficier de protection individuelle ou collective efficace	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	
05)	DOSSIER N° 2304748	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire : demande la condamnation du département du Morbihan entièrement responsable d'un accident matériel de la circulation survenu le 20 décembre 2015 sur la RD768 au lieudit La Ville Neuve sur le territoire de la commune de Saint-Gonnelly, ensemble la décision implicite de rejet de la demande préalable d'indemnisation présentée le 16 juin 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
Défendeur	DEPARTEMENT DU MORBIHAN	SELARL ARES (Cour)
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILLE-ET-VILAINE SURAVENIR ASSURANCES CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU MORBIHAN	
06)	DOSSIER N° 2304868	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'exécution des saisies et retenues pratiquées sur des allocations (saisie administrative à tiers détenteur SATD) par la direction générale des finances publiques (DRFIP) de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine à la demande du rectorat de l'académie de Rennes, et d'adapter le montant des remboursements réalisés en fonction des capacités financières	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2305092	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 12 juillet 2023 du rectorat de l'académie de Rennes portant inscription des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur sur la liste d'aptitude du corps des attachés d'administration de l'Etat, en tant que le nom de la requérante n'y figure pas	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	
08)	DOSSIER N° 2305128	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 21 mars 2023 du ministre des Armées tendant à une réintégration dans le corps d'origine et une affectation à la base aéronavale de Lann-Bihoué, ensemble le refus tacite de retrait de cette décision	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	CABINET GERVAISE DUBOURG (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	
09)	DOSSIER N° 2305506	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du ministre des Armées en date du 12 août 2023 portant rejet aux fins de régularisation administrative et ce faisant, prendre acte de la caducité de la demande de mise à la retraite pour invalidité, procéder à titre rétroactif en placement en congé de longue durée à compter du 8 janvier 2020, en ordonnant une reconstitution de carrière et réparation des préjudices	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	SOCIETE D'AVOCATS MDMH
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	

09 heures 30

10)	DOSSIER N° 2306060	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 15 septembre 2023 du directeur du conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrance d'une autorisation d'exercer.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE	
11)	DOSSIER N° 2306300	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du directeur du conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrance d'une autorisation préalable de formation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE	
12)	DOSSIER N° 2401311	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 15 décembre 2023 du ministère des Armées portant refus d'attribution du complément indemnitaire annuel (CIA) au titre de l'année 2020	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître VOISIN Alix (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	

tenue par Monsieur Le Roux, magistrat-désigné
En présence de Monsieur Moulinier, Rapporteur public
Monsieur Riaud, Greffier

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2404036 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision implicite de rejet de la commune de Kerien de communiquer la totalité des pièces composant l'entier dossier des demandes de permis de construire d'une propriété située lieu-dit *

Nom des parties

Demandeur

Madame

Défendeur

COMMUNE DE KERIEN

Observateur

COMMISSION D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Représentants des parties

SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP

CABINET D'AVOCATS COUDRAY

Arrêté le 24/03/2025

Le président du tribunal